

Comités de quartier

Renforcement du dispositif Démocratie Locale





Un nouveau souffle pour la démocratie locale

Depuis 2008, l'équipe municipale avance main dans la main avec les comités de quartier pour faire de Coudekerque-Branche une ville où il fait bon vivre.

Cette année, de nouvelles actions verront le jour afin de renforcer encore le lien entre les habitants et la municipalité : création d'un conseil de sages, permanences numériques, création d'un supplément «spécial jeunes» pour le magazine communal...

De la même façon, à la rentrée prochaine, une nouvelle formule des comités de quartier sera proposée, afin que ceux-ci deviennent de véritables ateliers urbains.

Parce qu'il n'y a pas de meilleur spécialiste de son quartier que celui qui y habite, je vous invite à nous rejoindre et à faire acte de candidature pour devenir délégué de quartier.

> Votre Maire David Bailleul

Le Comité de Quartier

Il existe un Comité de Quartier dans chacun des 5 quartiers de la ville :

- Comité de quartier du Vieux Coudekerque
- Comité de quartier du Centre Ville
- Comité de guartier de Sainte Germaine
- Comité de quartier du Petit Steendam
- Comité de guartier du Grand Steendam

La mission du Délégué de Quartier

- Relais entre la municipalité et les habitants du quartier, le Délégué de Quartier participe pleinement à la vie de la Cité. Il est consulté sur tous les projets qui intéressent son quartier.
- Par ses avis, il permet la mise en œuvre de politiques municipales adaptées aux besoins de la population. Attentif aux préoccupations et aux questions des habitants, il fait remonter au Conseil Municipal ses suggestions.



Devenez délégué de quartier!



Formulaire d'inscription disponible sur le site : www.ville-coudekerque-branche.fr rubrique démocratie locale > comités de quartier